

Programmes cantonaux de dépistage de cancer

[Lien vers le portail professionnel](#): accédez aux ressources documentaires et aux actualités en lien avec les programmes de dépistage du cancer du côlon et du sein

Cancer du sein

[Lien externe](#)

Les cantons du Jura, de Neuchâtel et de Berne (pour son arrondissement administratif du Jura bernois) ont mandaté l'Association pour le dépistage du cancer BEJUNE (ADC BEJUNE) pour gérer un programme commun de dépistage organisé du cancer du sein. Celui-ci a été lancé en 2005 dans le canton du Jura, en 2007 dans le canton de Neuchâtel et en 2009 dans le Jura bernois.

Chaque femme domiciliée dans l'espace BEJUNE, âgée de 50 à 74 ans, reçoit tous les deux ans une invitation à faire une mammographie de dépistage dans l'un des instituts de radiologie agréé de son choix. L'examen est réalisé par du personnel spécialement formé et chaque image est systématiquement lue par deux médecins radiologues indépendants, un 3^e avis est demandé en cas de divergence d'interprétation.

La participante et le médecin de son choix reçoivent le résultat de la mammographie par courrier postal, dans un délai de 8 à 10 jours ouvrables suivant l'examen. Si le résultat du dépistage est négatif, la femme sera réinvitée deux ans plus tard pour une nouvelle mammographie de dépistage. Si une image douteuse est détectée, des examens complémentaires sont nécessaires pour poser le diagnostic. La mammographie de dépistage réalisée dans le cadre du programme de dépistage du cancer du sein BEJUNE est remboursée par l'assurance-maladie de base, hors franchise.

A ce jour, les femmes concernées des cantons du Jura et de Neuchâtel récoltent la palme de la participation au programme en Suisse puisque plus de 65% d'entre elles répondent positivement à l'invitation les conviant tous les deux ans à effectuer une mammographie de dépistage.

Cancer du colon

[Lien externe](#)

[Lien vers la saisie des patients](#)

Les cantons du Jura et de Neuchâtel ont mandaté l'Association pour le dépistage du cancer BEJUNE (ADC BEJUNE) pour gérer un programme commun de dépistage du cancer du côlon, dont le lancement a été donné en avril 2019.

La méthode de dépistage retenue est le test de recherche de saignement occulte dans les selles (FIT pour Fecal Immunochemical Test), à répéter tous les 2 ans.

Chaque femme et chaque homme, domiciliés dans les cantons du Jura et de Neuchâtel, âgés de 50 à 69 ans, vont recevoir tous les deux ans une invitation à faire un test FIT. La personne intéressée est invitée à s'adresser à son médecin de famille pour en discuter en vue d'une inclusion. Le médecin de famille peut également faire des inclusions spontanées via la plateforme informatique de gestion du programme de dépistage.

Le résultat est communiqué à la personne et au médecin de son choix par courrier postal dans les 8 jours par le laboratoire d'analyse. Si le résultat du test FIT est négatif, la personne sera réinvitée deux ans plus tard pour refaire un test de dépistage. Si la présence de sang est décelée dans les selles (FIT positif), il faut dès lors déterminer l'origine du saignement par la réalisation d'une coloscopie. Cet examen est mené par un médecin gastroentérologue agréé, sur prescription du médecin de famille.

La consultation d'inclusion, le test de recherche de saignement occulte dans les selles ainsi que la coloscopie en cas de FIT positif et les éventuelles analyses pathologiques, réalisés dans le cadre du programme de dépistage du cancer du côlon JUNE sont remboursés par l'assurance-maladie de base, hors franchise.

Pour toutes questions et inscriptions : ADC BEJUNE, via la permanence téléphonique dédiée aux professionnels de santé : 032 422 13 52 ou par courriel : info@adc-bejune.ch